



Conseil d'Administration de l'ENTPE

Déclaration préalable

Vaulx-en-Velin, le 21 novembre 2017

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,
Monsieur le Directeur,

Depuis la fin du précédent contrat, nous n'avons cessé de demander que le chantier du contrat d'objectifs 2016-2020 soit mis sur la table. Nous ne pouvons donc que nous féliciter de le voir arriver pour discussion. Nous persistons à croire que ce contrat d'objectifs doit donner à l'ENTPE une lisibilité pluriannuelle lui permettant notamment de renforcer son rayonnement. Mais nous n'oublions pas la réponse de la tutelle à notre demande sur ce sujet qui nous a été faite lors de la précédente séance, renvoyant à la démarche Action Publique 2022. Celle qui vient de causer l'inqualifiable annonce de la fermeture à l'horizon 2020 de la direction territoriale Ile-de-France du Cerema. Celle qui, dans la droite ligne des précédentes RGPP, RéATE et MAP, est inspirée par des acteurs privés. Celle qui, enfin, prévoit ouvertement de supprimer des missions ou de les transférer au privé.

Comment, dans ces conditions, penser que ce contrat d'objectifs portera en lui trace d'une hypothétique ambition ministérielle pour l'ENTPE, unique creuset du principal corps d'encadrement supérieur des ministères de la Transition Ecologique et Solidaire ainsi que de la Cohésion des Territoires ? Car dans l'état actuel du texte proposé, c'est le néant ! Ces ministères auraient-ils perdus toute ambition quant au maintien de leur technicité et aux besoins en formation que cela implique ?

Dans le même temps, nous ne pouvons que condamner la cohérence que cela comporte avec la mise en œuvre sans concertation de la réduction à 3 semaines de la formation statutaire des lauréats de l'examen professionnel dès 2018, telle qu'elle est prévue dans le projet de budget initial. S'il s'agit là d'une remise en cause fondamentale mais surtout inacceptable de cette formation statutaire marquant l'entrée dans un corps d'ingénieur, il s'agit plus globalement d'une atteinte grave et profonde à la formation initiale pour les entrants dans le corps des ITPE. Faut-il d'ores et déjà s'inquiéter pour l'avenir de la « filière » fonctionnaire à l'ENTPE et de l'ascenseur social qu'elle constitue ?

En tant qu'administrateur de cette école et représentant du corps des ITPE, profondément attaché à l'ENTPE, creuset unique du corps, il nous est strictement impossible de cautionner ce choix lourd de conséquences et réalisé sous le seul prisme de la contrainte budgétaire par une DRH ne portant aucune vision d'avenir, que ce soit pour l'école ou même pour le corps des ITPE. Nous en appelons à l'ensemble des administrateurs pour défendre l'avenir de cette école et réagir dès maintenant contre cette attaque.

Je vous remercie.

Abdallah El Hage

Secrétaire général du SNITPECT-FO